PRÉFET DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les services de l'État
en Savoie

Participation du public à l'élaboration des décisions

Dérogation en matière d'espèces protégées pour la capture et la destruction d'espèces protégées
Charte d'engagements relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques de SNCF Réseau
Bessans
La Giettaz
Aime la Plagne
Plan de chasse grand gibier - Département de la Savoie - campagne 2022-2023
Périodes et modalités de pêche pour l'exercice de la pêche
Bourg Saint Maurice - Défrichement pour remplacement TK TRANSARC
Montricher-Albanne et Saint Martin la Porte
Liste des animaux classés ESOD du 3e groupe pour la période 2021-2022
Ouverture et clôture de la chasse - Campagne 2021-2022
Montvalezan - Projet de construction de l'ensemble immobilier "L'Ecrin Blanc"
Montvalezan - Ensemble immobilier "L'Ecrin Blanc" sur le secteur Arverne Nord

Dérogation en matière d'espèces protégées pour la capture et la destruction d'espèces protégées

Mise à jour le 12/09/2022

Consultation du public sur la procédure de dérogation en matière d'espèces protégées au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement pour capture et destruction d'espèces protégées :

En cohérence avec la démarche mise en place sur le département voisin de la Haute-Savoie de surveillance concernant la brucellose, un suivi consistant à capturer et tester un maximum de 50 bouquetins par an sur les communes du massif des Aravis appartenant au canton d'Ugine en Savoie est prévu. Les éventuels cas séropositifs seront euthanasiés sur place et les individus sains marqués et relâchés in situ.
La note de saisine du CNPN ainsi que le CERFA de demande, l'avis du CNPN et le projet d'arrêté préfectoral sont disponibles ci-dessous du 12/09 au 27/09/2022 inclus.

Le public pourra adresser ses observations ou questions, par courriel à l'adresse suivante en veillant à identifier l'objet de la consultation du public (Dérogation destruction espèces protégées)): ddt-seef-fcmn-consult@savoie.gouv.fr du lundi 12 septembre au mardi 27 septembre 2022 inclus.

> Note saisine CNPN - Cerfa - format : PDF - 0,90 Mb

> Projet d'arrêté préfectoral - format : PDF - 0,09 Mb

> Avis CNPN 05_09_2022 - format : PDF - 0,82 Mb

Partager

Documents listés dans l'article :

> Note saisine CNPN - Cerfa - format : PDF - 0,90 Mb - 12/09/2022

> Projet d'arrêté préfectoral - format : PDF - 0,09 Mb - 12/09/2022

> Avis CNPN 05_09_2022 - format : PDF - 0,82 Mb - 12/09/2022

Tous droits réservés SIG/DILA
République Française © 2011-2012